

# la Gascogne

JOURNAL BIMESTRIEL D'INFORMATION

N° 29 - NOVEMBRE-DÉCEMBRE

LE NUMERO 5 F

Une banque d'ici  
est plus proche  
de votre quotidien

**CA**  
PYRÉNÉES  
GASCOGNE

## Entartons les entarteurs

Il se pourrait bien que Noël Godin dit Georges le Gloupier, le célèbre entarteur belge, débarque dans notre région : celui-ci aurait été offensé du ratage de Jean-François Tolsau, élu de la République française, qui lors de l'inauguration de Gascogne-Expo a voulu plagier le Belge sans atteindre pleinement Jean-Claude Sensemat, sa cible, et a éclaboussé bêtement d'autres officiels du cortège. « Apprenez à entarter » ne cesse de déclarer l'entarteur sachant entarter. D'autres personnalités résidant dans notre région ont connu de tels attentats pâtisseries. C'est le cas de Monsieur Daniel Toscan du Plantier et de Monsieur Philippe Douste-Blazy. Mais Jean-François Tolsau, le président du RPR du Gers, Conseiller Régional et Conseiller Général, s'en est pris à Jean-Claude Sensemat, le président de la première entreprise privée du département : il s'acharne avec d'autres afin de faire partir du pays cet industriel qui emploie 500 personnes et prend pour prétexte son journal « la Gascogne » qui informe depuis cinq ans les gersois, tout à fait démocratiquement. Un comble d'incompréhension pour un élu !

### ENTARTONS LES VIEUX CROÛTONS

Alerté par un groupe de défense pâtisseries gersoises, Georges le Gloupier n'est maintenant plus maîtrisable. « Entartons, entartons, les pontifiants, vieux croûtons ». Nous sommes désormais inquiets pour Yves Rispat, procureur permanent de Jean-Claude Sensemat, cet ex-président du Conseil Général et sénateur, car son ascendant sur Jean-François Tolsau est bien connu. Serait-il la prochaine cible ? Où va frapper l'entarteur ? Dans le Gers lors des différentes cérémonies de vœux de fin d'année ? A Toulouse, à Biarritz, à Lupiac la nuit, ou au sénat ? Nul ne le sait, car les unités de combat « gloupinesques » sont fraîchement informées par les traîtres qui entourent les futures victimes pâtisseries. L'angoisse est montante pour d'autres proches, comme Stéphane Baumont, conseiller d'Yves Rispat, écrivain de vilaines plumes. Ce gourmet collaborateur pourrait goûter à l'excellente crème chantilly belge ; d'ailleurs a-t-il lu « crèmes et châtiments » lui, qui veut se présenter aux diverses élections de Lecture. De quelle porte ou de quelle fenêtre va jaillir un délice pâtisseries sur ce conseiller candidat ? « Entartons, entartons les politiques bouffons ! » Qu'advient-il du vil complice de l'entarteur « rateur », venu de la Chambre de Com. « Je vais entarter Jean-Claude Sensemat » dit Tolsau. Le consulaire, dans le défilé inaugural répondit « bravo ». Ici en Gascogne, tout est possible. « Entartons, entartons le vaniteux filandreux ! » « Gloup, Gloup ! Nous verrons bien », ne cesse de clamer le Belge entarteur.

### LES PIEDS NICKELÉS DE LA POLITIQUE

« Tout cela est extravagant. L'attitude de Jean-François Tolsau est injustifiable et méprisante car elle dévalorise la fonction d'élu » déclare Philippe Martin, le Président du Conseil Général du Gers ; « je ne vois pas un élu de Castres, essayer d'entarter Pierre Fabre, l'industriel phare de la région ». Ce décalage gersois est surprenant d'autant que le désormais célèbre journal la Gascogne n'a fait l'objet à ce jour d'aucune plainte, seulement de deux demandes de droit de réponse. Il ne

s'agit donc pas de débat mais de jalousie. Quant à Jean-Claude Sensemat « J'ai bien compris que Jean-François Tolsau était instrumentalisé mais comme je l'ai déjà dit à mes confrères de la presse locale, j'aime le chocolat ». Que veulent donc ces pieds nickelés de la politique ? Déjà de nombreuses voix s'élèvent dans notre région pâtisseries « entartons, entartons les pompeux cornichons ! »

### UNE BRIGADE PÂTISSIERE GASCONNE

Le samedi 2 octobre 1999, s'est constituée clandestinement, quelque part dans le Gers, la brigade pâtisseries gasconne (BPG). L'objectif est désormais d'entarter par tous moyens, à tous moments, des têtes à tarte coupables d'arborer de telles têtes. Le comité de la brigade a établi une longue liste et son porte-parole sans se montrer trop tarte, a déclaré que le comité avait décerné à l'unanimité un blâme spécial, modérément sucré, à Jean-François Tolsau qui s'est rendu coupable d'un ratage grotesque « Il a voulu montrer à son vieux maître qu'il était capable » Gloup, Gloup ! Tête à tarte ou tête de lard, la sentence sera juste : « Il sera privé d'humour à perpétuité ».

### LES EXPLOSIONS PÂTISSIERES

Les explosions pâtisseries ou chocolatées se produiront sans trêve, jusqu'à la victoire finale. Entartons de chez nous, courage, entartons ! Nous vous soutiendrons sans faille avec humour dans toutes vos actions pâtisseries.

Quant aux pieds nickelés de la politique gersoise qu'ils gardent leur tête enfarinée, car où

seront leur joie, leur bonheur, leur idéal pour notre département quand notre Gers aura encore et encore perdu sa population. Vidé de tous et de tout, où seront-ils ?



## Violence d'élus

J'ai fait l'objet lors de l'inauguration de Gascogne-Expo à Auch à laquelle j'étais invité, d'une attaque outrancière de Monsieur Jean-François Tolsau, Conseiller Régional et Général. Celui-ci m'a jeté un projectile enduit de chocolat liquide que j'ai fort heureusement détourné et qui éclaboussa aussi quelques autres personnalités du cortège. Mais plus grave, Monsieur Jean-François Tolsau proféra des menaces « je n'ai pas fini de vous marquer à la culotte », « je vous ai manqué, je viserai mieux la prochaine fois » ; tout cela après s'être approché de mon oreille pour me dire « rappelez-vous comment votre père est mort » faisant ainsi référence au suicide de mon pauvre père en 1970. Ces mots ont été entendus par d'autres.

Mes confrères de la presse écrite se font l'écho de ce que le comportement de M. Tolsau est en réaction à mon journal *La Gascogne* : « L'élus gersois expliqua un peu plus tard qu'il voulut répondre ainsi à un entrefilet paru dans *La Gascogne*, le journal de M. Sensemat, le mettant en cause ».

M. Jean-François Tolsau entend par ses actes de violence bâillonner la liberté d'expression, la liberté de la presse.

Mais tout cela est un faux prétexte, il convient d'en faire l'historique :

1. Yves Rispat arrive au pouvoir en 1992 et tire à boulet rouge sur moi-même à qui il reproche l'achat de l'usine Hugues Tools de Mirande sous l'ancienne majorité du Conseil Général.
2. L'usine de Mirande est incendiée criminellement. Yves Rispat malgré ce malheur tente d'empêcher la reconstruction de l'usine ; le groupe Sensemat trouva refuge à Agen où il est encore. La gendarmerie met la main sur l'incendiaire. Il est jugé et condamné. Yves Rispat finit par céder, sous la pression de l'opinion qui ne comprend pas l'hostilité de ce dernier mais il en profite pour augmenter le loyer.
3. Yves Rispat lance Stéphane Baumont, son collaborateur plumitif appointé dans une diatribe contre ma personne. « J'emmerde donc je suis » texte publié seulement par un journal cantonal.
4. Un tract abject est abondamment jeté sur la voie publique à Fleurance. Les propos ignobles qu'il contient sont une fois de plus contre moi. Une plainte contre X est déposée. Monsieur Yves Rispat s'est plaint auprès de différentes personnalités de ce qu'un de ses anciens conseillers ait été entendu pour cette affaire.
5. La dernière séance du Conseil Général a été de fait entièrement consacrée à l'extension par le Groupe Sensemat de l'usine de Mirande. Monsieur Rispat et toute son équipe montent violemment au créneau contre ce projet. Monsieur Jean-François Tolsau s'est largement fait remarquer par ses propos hostiles. Une matinée entière fut occupée à ce débat.

Enfin, samedi 25 septembre 1999, Jean-François Tolsau s'en prend physiquement à moi lors de l'inauguration de Gascogne-Expo, essayant ainsi de salir et souiller le Président Directeur Général de la première entreprise privée du département. La volonté de nuire à ma personne est évidente. Les violences volontaires qu'a exercées M. Tolsau devront être jugées et condamnées. Il n'en reste pas moins que ce monsieur n'est pas digne de rester un élu de la République car il a trahi ses électeurs et déshonoré les institutions qu'il représente.

J.-C.S.

## Les caprices du commerce

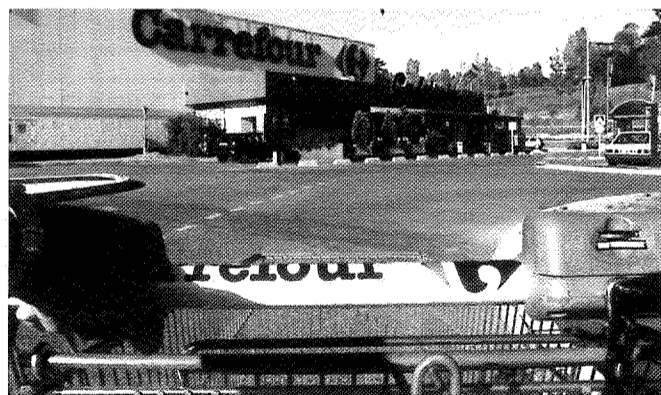
Chaque jour apporte son lot de nouvelles concernant les fusions et acquisitions de chaînes d'hypermarchés. Aujourd'hui, Carrefour-Promodès, demain d'autres se rassembleront mais les choses ne sont pas si simples car de nouvelles formules naissent à peu près tous les dix ans dans le commerce.

### Retour du commerce en centre ville

Les hypermarchés sont nés dans les années 70, les solderies par la suite, puis nous avons assisté à l'avènement de la vente par correspondance. Aujourd'hui, semble se dessiner le retour du commerce en centre ville avec les enseignes d'industriels ; ceux-ci valorisent ainsi leurs marques à la recherche de nouveaux relais de croissance, aidés par le progrès de la logistique qui facilite l'approvisionnement d'espaces réduits. Tout cela au profit de ceux qui savent prendre le train en marche et au détriment des moins dynamiques, car les formules changent en donnant la chance à chacun. Nous contemplerons dans vingt ans les réussites qui naissent aujourd'hui.

### Revanche d'industriels

Il est certain que le phénomène



d'Internet va révolutionner aussi le paysage commercial car le nouveau réseau a ses propres règles. Parmi les grands distributeurs européens, seuls 14 % ont opté pour le commerce on-line. Beaucoup n'ont pas compris qu'Internet ne connaît ni barrières ni frontières car Internet s'introduit partout. Le commerce de détail n'échappera pas à la règle. Bon nombre d'industriels se préparent à ce nouveau réseau ; d'ailleurs, certains producteurs de biens de consommation affolés par ces fusions en série de hypermarchés, voient là une possible revanche : des multinationales

productrices continuellement contrées par les marques de distributeurs des hypermarchés, tels Nestlé, Unilever ou Coca Cola ont bien sûr des sites sur le net. Demain, ils seront en mesure de vous livrer directement à votre domicile donnant ainsi l'exemple à bon nombre de PME fournisseurs de la grande distribution.

### Même décor, prix différents

Le balancier est en marche mais seul le consommateur toujours plus exigeant arbitra les excès monopolistiques car ceux-ci n'acceptent pas que les prix flambent. « Moins il y a d'enseignes dans une même zone et plus elles sont chères » déclare l'UFC-Que choisir. Qui peut croire que le pot de yaourt est vendu au même prix dans la France entière parce qu'il est distribué par la même enseigne. « Même décor mais des prix différents suivant la concurrence locale » confie un fournisseur apeuré par les demandes de remises arrières des nouveaux acheteurs des super centrales. Quoiqu'il en soit le commerce est un des plus vieux métiers du monde où les talents les plus variés peuvent s'exprimer.

## Claude Baland, l'instituteur devenu préfet

En conseil des ministres le 6 octobre, dans le cadre d'un mouvement préfectoral proposé par le ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement, Claude Baland a été nommé préfet du Gers. Il a succédé à Jean-Pierre Musso en poste depuis le 29 janvier 1997. Agé de 49 ans, marié et père de deux enfants, Claude Baland originaire du Cher, occupait jusqu'à sa récente nomination, le poste de délégué à la sécurité et à la défense en région Bretagne. D'abord instituteur (en 68 et 69) avant de devenir professeur de géographie, M. Baland quittait ensuite l'éducation nationale en intégrant, parcours remarquable, l'ENA (école nationale de l'administration). Diplômé de cette prestigieuse école, il fut chef du service du recrutement de la formation des personnels de police au ministère



de l'Intérieur avant d'être notamment secrétaire général de la préfecture des Ardennes (1987). Après un retour place Beauvau, il devint sous-préfet de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Chevalier de la Légion d'honneur, M. Baland avait en charge la sécurité et la défense de la région

Bretagne depuis août 1998. Réputé de contact facile et très accessible, Claude Baland qui n'aime pas « la langue de bois » selon ses proches, est considéré par Philippe Martin, président du conseil général et ancien préfet, comme « un haut fonctionnaire pondéré qui possède une bonne expérience et qui s'inscrit dans la continuité du travail mené par son prédécesseur ». Evoquant justement M. Musso, placé hors cadre en attendant une nouvelle mission, M. Martin a déclaré : « C'est un haut-fonctionnaire qui aura manifesté une réelle passion pour notre département. Son efficacité fut discrète mais bien réelle dans le règlement des dossiers et son travail fut déterminant aux côtés de Claude Desbons et de moi-même pour l'implantation d'une école nationale de gendarmerie à Auch ».

## CENTRE EUROPÉEN D'ENTREPRISE ET D'INNOVATION Les pépins de la pépinière d'entreprises



Ce « cher » ruban inaugural.

Tout le Gers politique et économique était présent à l'inauguration du CEEI du Gers, le 15 octobre dernier et ceci malgré les doutes qui planent sur l'efficacité de cet organisme coûteux et malgré les croc-en-jambe que ses promoteurs et ses dirigeants se sont régulièrement lancés dans les pattes.

### Des épines dans la pépinière

Aucune des interrogations que nous avons émises ouvertement dans nos colonnes, concernant le CEEI n'a trouvé, en ce grand jour, la moindre réponse... L'atmosphère était à la congratulation tout azimut et même à l'auto-congratulation, puisque le président du CEEI, Michel Doligé, n'a pas ménagé sa peine pour vanter ses propres mérites dans une péroraison qui comptera certainement dans les annales locales !

### En liberté (très) surveillée

Nous, on le comprend, ce cher Michel Doligé... Que voulait-on qu'il dise sur le CEEI ?

Théoriquement, il en est le président, mais dans la réalité il n'a aucune voix au chapitre : toutes les décisions sont prises par la CCI et, plus précisément, par Pascale Beutes, le directeur général de la CCI, parfois contre son gré. C'est normal qu'il n'ait pas envie d'inaugurer les chrysanthèmes ! D'ailleurs, après avoir avalé tant de couleuvres pendant tant d'années, Michel Doligé a décidé d'en finir. En effet, la « couleuvre » Jean-Michel Justumus, directeur du CEEI (imposé par la CCI), a du mal à passer... Deux ans d'incompétence, d'instructions prises par-dessus sa tête directement auprès de Pascale Beutes, ont aujourd'hui raison de sa patience : il vient d'annoncer aux administrateurs du CEEI qu'il était prêt à démissionner : « C'est Justumus ou moi ! ». On attend la suite...

### Un couac dans la musique

Il faut dire que la menace de Michel Doligé tombe vraiment mal. Le mot d'ordre donné par la CCI étant que « le CEEI repose sur

une large consensus local », la décision de Michel Doligé (qui est aussi vice-président de la CCI) fait tache... Et risque d'assombrir des relations déjà difficiles avec l'Europe qui y tient, elle, à ce « consensus » ! A ce propos, une absence a été remarquée à l'inauguration du CEEI du Gers : celle du représentant de Bruxelles, qui a pourtant mis largement la main au porte-monnaie. Panne de consensus, peut-être ?

### Des comptes arrangés qui... dérangent

Toutes ces mauvaises nouvelles ne doivent pas faire oublier que « le CEEI a permis de créer 40 emplois », comme l'annonce fièrement son président dans son discours inaugural. Une fois encore, nous allons passer pour des esprits chagrins, mais de qui se moque-t-on ? Une pépinière d'entreprises, c'est une structure destinée à accueillir et à accompagner des entreprises nouvelles. Sur les huit entreprises répertoriées, deux sont des entreprises installées à Auch depuis longtemps et qui cherchaient des locaux à bas prix, une est installée hors de la pépinière, cinq seulement répondent réellement au critère et réunissent tout juste... neuf emplois. On est un peu loin du compte !

C'est peut-être justement ce modeste compte d'emplois, créés laborieusement en deux ans et demi, que les collectivités gersaises ont du mal à rapprocher de l'énorme compte des dépenses qu'elles ont engagé, hier avec l'aide substantielle de Bruxelles, demain sans l'Europe et sans filet. Il a comme de la morosité dans l'air !

(De notre envoyé spécial au pays des théoriciens d'économie gersoise)

## Le Téléthon (3 et 4 décembre) c'est l'affaire de tous

Les 3 et 4 décembre, tous les Français seront une nouvelle fois invités à faire quelque chose en faveur du Téléthon. Mais d'ores et déjà dans le Gers comme ailleurs, nombreux sont celles et ceux qui s'activent pour concevoir, imaginer, organiser des manifestations, des animations en faveur de ce grand rendez-vous annuel de la solidarité au profit de l'AFM (association française contre les myopathies). Pour le Téléthon 99, l'AFM a choisi Gilbert Ducor, un Vicois, retraité des assurances, en qualité de coordinateur. Avec son épouse Pierrette, coordinatrice du Téléthon 98, M. Ducor que l'on peut joindre à l'adresse suivante : 3, rue du 8-Mai, 32190 Vic-Fezensac, téléphone/fax :

05.62.06.39.95, se tient à la disposition des associations, municipalités, particuliers qui souhaitent organiser telle ou telle manifestation permettant de recueillir des dons en faveur du Téléthon. Rappelons que seules les animations départementales sont autorisées à être organisées dans le cadre du Téléthon. Gilbert Ducor et l'AFM expliquent que « le Téléthon 1999 marque la seconde étape de la Grande Tentative pour la mise au point de la thérapie génique. Les premiers essais menés en laboratoire ou sur l'homme pour combattre des cancers ou des maladies génétiques comme la mucoviscidose... ont montré la faisabilité de cette voie thérapeu-

tique. Reste aujourd'hui à améliorer les techniques et à surmonter les obstacles. C'est tout l'enjeu de la Grande Tentative pour les cinq années à venir ».

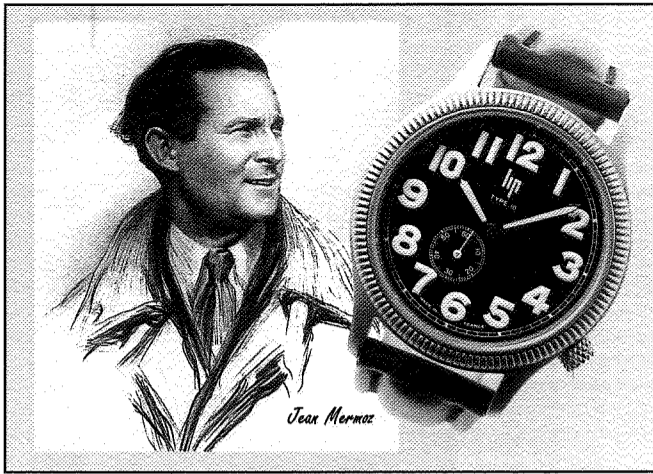
Pour contribuer à la réussite de cette Grande Tentative, le Téléthon 99 déploiera dans toute la France un dispositif sans précédent. Dans chaque département, les coordinations ont reçu de nombreux projets de manifestations. Rappelons qu'en 1998, plus de 68 manifestations avaient été organisées dans le Gers, lesquelles ajoutées aux dons par téléphone ou par minitel, avaient permis de collecter la somme de 1 392 584 francs. Chiche que le Gers va faire mieux encore les 3 et 4 décembre !

### Classement des produits les plus prometteurs offerts à la vente sur Internet

1 - Matériel informatique	11 - Médicaments
2 - Programmes informatiques	12 - Produits discounts
3 - Livres	13 - Articles de sport
4 - Musique	14 - Jeux
5 - Appareil électronique	15 - Outils spécialisés
6 - Matériel de bureau	16 - Meubles
7 - Voitures neuves	17 - Pièces de voitures
8 - Articles d'habitat et de loisirs	18 - Habits soldés
9 - Bijoux et montres	19 - Denrées périssables
10 - Commerce de détail	

Dans quinze ans, 15 % des produits bazar seront vendus sur le Net.

Mermoz à l'heure Lip



Lip lance « La Croix du Sud ».

Le nom de Mermoz est associé à l'aventure aéronautique de la région toulousaine. Au service de l'aéropostale, Jean Mermoz réalise le 12 mai 1930 l'exploit de la première traversée de l'Atlantique Sud, reliant St Louis du Sénégal à Natal au Brésil, en transportant à son bord 130 kg de courrier amené la veille de Toulouse. Et c'est aux commandes d'un Latécoère 28 qu'il survole ces 3 200 km d'océan.

**Le temps, si cher à Mermoz**  
Celui qu'on surnommait « l'Archange » vivait dans l'obsession des records et des horaires. Hélas, le 7 décembre 1936, lors de sa 24<sup>e</sup> traversée de l'Atlantique Sud, le Latécoère 300 « Croix du Sud » de Mermoz pique dans les

flots. La montre de bord Lip indique 10 h 40.

**Lip et la légende Mermoz**  
C'est en effet une montre de bord Lip qui équipe cet hydravion sorti des usines toulousaines Latécoère. Et pour rendre hommage à ce héros de l'aviation, Lip crée aujourd'hui la montre « Croix du Sud », adaptation en montre bracelet de celle qui équipait le tableau de bord de l'avion : gros chiffres et aiguilles lumineuses, petite seconde excentrée, couronne spéciale à 4 heures, équipent cette montre de fabrication française, étanche 50 mètres, avec boîte acier mat sur un bracelet cuir bombé « huilé ». Un objet passion à la ligne étonnamment actuelle qui se conjugue à l'histoire aéropostale de notre région.

DONS D'ORGANES

Raymonde Choukroun, la militante de l'ADOT

Dans notre département, Raymonde Choukroun qui fut responsable du collège Sadi Carnot à Auch mène depuis plusieurs années et notamment depuis qu'elle préside l'ADOT 32, une croisade quotidienne en faveur du don d'organes. Des dons gratuits, bénévoles et anonymes souligne-t-elle, « entre adhérents à l'ADOT on ne parle jamais d'argent, pas même de cotisations. Les frais de la greffe sont à la seule charge de la santé publique. Notre mission est d'informer le public et d'être présents auprès de ceux qui attendent une greffe ». Mme Choukroun ajoute : « Dans la seule région Midi-Pyrénées, on comptabilise 300 dialysés en attente d'un rein, 400 aveugles dans l'attente d'une cornée ainsi qu'au moins cinq personnes en attente d'une transplantation hépatique et pulmonaire. Ces chiffres émanent de l'hôpital Rangueil à Toulouse, où sont réalisés les prélèvements et les greffes ». La présidente

d'ADOT 32 rappelle que la loi bioéthique votée en 1994 fait de tout citoyen un donneur potentiel à moins qu'il n'ait exprimé son opposition de son vivant. Mais parfois, la famille fait obstacle à tout prélèvement... Une attitude que Mme Choukroun ne veut pas juger. Mais si vous souhaitez qu'en cas de mort encéphalique un ou plusieurs de vos organes vous soient prélevés et que personne ne puisse s'y opposer, le plus simple est d'avoir la carte de l'ADOT que vous pouvez demander à l'adresse suivante : France ADOT32, 2, impasse de l'Egalité, 32000 Auch, tél. : 05.62.05.03.71. L'ADOT (association pour le don d'organes et de tissus humains) se préoccupe de dons d'organes mais aussi de moelle osseuse. Celle-ci est prélevée sur des personnes vivantes (frère, sœur du malade ou autre donneur volontaire et compatible), elle permet de lutter contre les cancers du sang.

Les mensonges des « conseillers » en création d'entreprise

Dans le Gers, comme partout en France, la création d'entreprises est, depuis longtemps, la chasse gardée d'une myriade de structures publiques ou parapubliques et de boutiques privées qui se posent en spécialistes incontournables de la réussite. Pour soumettre les candidats créateurs à leur pouvoir et à leur contrôle, elles n'hésitent pas à leur asséner trois contrevérités.

La manipulation des statistiques

La première est de répéter inlassablement que « 50 % des entreprises qui se créent disparaissent dans les cinq premières années », en faisant référence aux statistiques du registre du commerce qui comptabilise les créations et les disparitions d'entreprises. La réalité est que c'est 20 % seulement - et c'est encore trop - qui disparaissent vraiment par dépôt de bilan pendant cette période; Mais 30 % sont tellement modifiées à la suite de fusions, de changements juridiques et d'arrêt volontaire que la statistique finit par les assimiler à des disparitions. D'où une addition de « 50 % » qui marque davantage les esprits... et qui arrange les conseillers.

De la théorie avant tout chose

La deuxième fausse idée inculquée est que « le métier d'entrepreneur s'apprend une fois pour toutes dans les livres et doit donner lieu à délivrance d'un permis de diriger », sans possibilité d'être entrepreneur occasionnel ou à l'apprentissage. La réalité est que ce sont massivement les « petits »

qui créent. D'ailleurs, ils ont, en même temps, davantage de difficulté à se financer que les « grands » entrepreneurs. Il est stupide de s'acharner à imposer à des gens qui ont envie de créer leur propre micro entreprise une « culture » superflue ou des modèles stéréotypés d'entreprise qui ne leur correspondent jamais.

Un coupable tout trouvé

La troisième contrevérité est en fait une accusation lancée régulièrement contre les banquiers dont la « frilosité » serait à l'origine de l'échec de nombreux projets de création et qui, de surcroît, seraient coupables d'un soutien insuffisant aux jeunes entreprises. La réalité est que la banque est une entreprise commerciale à qui nous confions nos économies pour qu'elle nous assure le meilleur rendement assorti du plus faible risque. Pourquoi lui reprocher, en même temps, son souci de rentabilité face au risque de l'entreprise ? Il serait anormal que l'effort de financement lui incombe en totalité, comme d'ailleurs qu'il repose complètement sur les aides publiques.

Ces trois épouvantails que les conseillers agitent en permanence devant les créateurs d'entreprises, sont moins le fruit de la malveillance que d'une méconnaissance du terrain. Créer son entreprise n'est pas un choix facile. Il est inutile, voire irresponsable, de noircir par des théories simplistes et, au surplus, fausses, un avenir qui, pour beaucoup de créateurs, serait satisfaisant. (De notre envoyé spécial au pays des théoriciens d'économie gersoise)

CHAPITRE DES MOUSQUETAIRES A CONDOM L'Ambassadeur de Chine intronisé



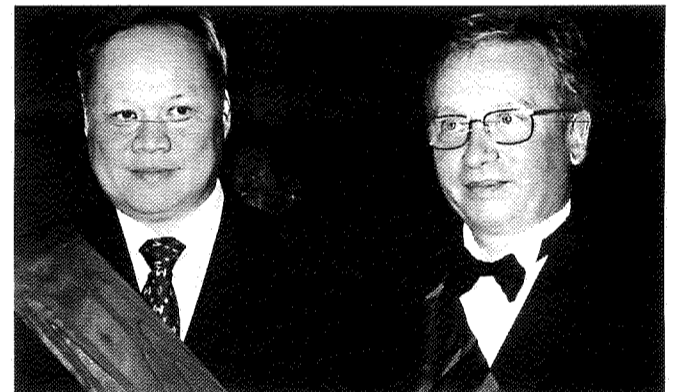
Sous la même écharpe bleue des mousquetaires, l'Ambassadeur de Chine Jianmin Wu, Jean-Claude Sensemat dont le groupe achète 200 millions de francs dans ce pays, et Aymeri de Montesquiou.

Soirée de référence du calendrier gersois, le Chapitre des Mousquetaires fut cette année encore une manifestation pleine de panache. Les voûtes du cloître de Condom, les chevaux, l'apparat des costumes des Mousquetaires ont donné tout leur lustre à cette longue nuit de festivités.

Tout d'abord le cérémonial de l'intronisation, mené par le Capitaine de la compagnie Aymeri de Montesquiou avec en invité d'honneur l'Ambassadeur de Chine Jianmin Wu qui fut le premier à prêter serment à notre eau de vie gasconne, avec rapière et verre d'armagnac, puis a défendu les mérites de son pays, qui fête les 50 ans de la République Populaire de Chine. Suivirent une bonne cinquantaine de nouveaux membres, parmi lesquels on remarquait notamment; le président du Conseil

Général Philippe Martin, le vice-président du Conseil Régional Bernard Raynaud, Jean Bertin président de la CRCI, Elisabeth Mitterrand Conseiller Régional, Patrick Devedjian maire d'Antony, Pierre Escorsac Directeur départemental de la Dépêche du Midi, Guy Monnoyeur président de Bergerat-Monnoyeur, Bounmy Rattanavan Président Directeur général de la célèbre firme Tang Frères, qui approvisionne en produits alimentaires beaucoup de Chinois vivant loin de leur pays, Philippe Urraca chocolatier, etc.

Puis fut servi un fastueux repas pour les 150 convives dont de nombreuses personnalités, magnifiquement préparé par neuf chefs de la Ronde des Mousquetaires. L'orchestre du Casino de Biarritz a prolongé jusqu'au petit matin l'entrain des invités.



Bounmy Rattanavan, patron de Tang Frères, avec J.-C. Sensemat.

HANDICAP : L'ADAPEI en appelle à la solidarité départementale

Présidée par Antoine Curdi, l'ADAPEI du Gers que dirige Sylviane Couralet emploie deux cents professionnels pour une prise en charge de 310 personnes. La plus jeune est âgée d'à peine quelques mois...

A l'occasion de la récente assemblée générale de l'association, Mme Couralet a rappelé que « l'ADAPEI a à cœur de faire reconnaître les besoins spécifiques des personnes handicapées mentales. Les responsables de l'ADAPEI soulignent que l'association a réussi à obtenir des moyens supplémentaires. Des « plus » qui ont profité à l'IME de Condom, au centre d'accueil de Ladevèze ou encore, au CAT « Les trois soleils » à Fleurance. Autre bonne nouvelle annoncée par Sylviane Couralet : « Terre d'espoir a reçu un avis favorable pour la création d'un foyer de vie qui concernera 24 familles... » « Mais le nombre de demandes est élevé », ajoutait la directrice, avant de manifester ses plus vives inquiétudes concernant la situation des per-

sonnes handicapées mentales vieillissantes. Et d'expliquer que l'ADAPEI a déposé auprès des services de la solidarité départementale du Conseil Général, un projet de restructuration des services existants proposant :

- La reconnaissance et le financement d'un plateau technique assurant un hébergement pour adultes handicapés mentaux.
- Un accueil de jour pour personnes travaillant à temps partiel ou ne travaillant pas et nécessitant une prise en charge stimulante pour prévenir les effets d'un vieillissement prématuré.
- Un accompagnement à la vie sociale pour les travailleurs en CAT, indispensable à leur insertion professionnelle et sociale.
- Une aide aux « aidants », le plus souvent les parents assumant seuls leur enfant handicapé mental et qui s'épuisent dans cette prise en charge, en raison par exemple de l'avancement de leur âge ou l'aggravation du handicap de leur enfant.



SÉCURITÉ CIVILE

1 200 pompiers et les autres...



Le volontariat ne se dément pas, ainsi au Centre de Secours d'Auch une douzaine de recrues sont venues en renfort.

Dans notre département aussi, la Journée nationale des sapeurs-pompiers et des acteurs de la sécurité civile, concerne beaucoup de monde, à commencer bien sûr par tous les acteurs du secours aux personnes. Parmi eux, quotidiennement en première ligne, les 1 200 pompiers dont 1 160 sont volontaires. Mais les bénévoles de la Croix-Rouge, l'association départementale de protection civile, l'association départementale des radios amateurs au service de la sécurité civile, le SAMU et l'association spéléo secours français prennent aussi leur part très active dans le service, le secours immédiats qu'est en droit d'attendre chacun d'entre nous en cas d'accident. Pour la troisième année consécutive, cette Journée nationale dont l'initiative revient au ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement, a donné lieu à divers rassemblements : hommage rendu aux acteurs de la protection civile morts en service, démonstrations de secourisme etc.

A cette occasion les représentants de l'Etat et les élus ont été alertés sur les travaux d'agrandissement, d'aménagements dont auraient besoin plusieurs des 43 centres de secours de notre département. A commencer par celui d'Auch qui a maintenant vingt ans. Des problèmes d'isolation et de fuites d'eau s'y posent, en outre sa superficie se révèle maintenant insuffisante.

Cela étant, désormais commandé par le capitaine Jean-Louis Rogissart, le CSP d'Auch vient de recevoir douze nouvelles recrues, un pompier professionnel (Michel Azzola, 21 ans) et onze volontaires. Il s'agit de Pascal Violleau, Eva Bigot-Violleau et Jonathan Bigot-Violleau, tous les trois issus d'une même famille, Fabrice Massart, Fabien Courtois, David Psychala, Cyril Harmand, Rita Emeriau, Thomas Gonzalès, Raphaël Lexpert et Jean-Luc Vives. Il s'agit en majorité d'étudiants installés à Auch. Ces recrues portent à une cinquantaine le nombre des pompiers du CSP auscitain.

**LA BOURSE DE L'OUTIL**

RADIATEUR CERAMIQUE 1500 W. 3 m<sup>2</sup>/Min. **FRACASSE LES PRIX... 165€**

DESTOCKAGE & DECLASSE DETAIL - GROS - DEMI-GROS

Derrière Village Expo - 27, Av. de l'Enclos Zone Carrefour Portet - 05.61.72.13.96

Ouvert : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

**CROIX DU SUD**  
L'avion de MERMOZ était équipé de cette montre de bord Lip.  
**EXPOSITION VENTE**  
05 62 68 93 33  
**USINE A LECTOURE**



www.lip.fr

**Un nouveau délégué militaire, pour quoi faire ?**



Passage de témoin entre l'ancien DMD et son successeur (à droite).

Auch qui tour à tour a perdu l'ENSOCAT (caserne Espagne) et le centre de sélection 5 (caserne Lannes), ne perd pas pour autant la DMD (délégation militaire départementale) puisque à la tête de cette dernière, le colonel Jean-François Giendaj vient de succéder au lieutenant-colonel Dardier, nouveau retraité. Saint-Cyrien, originaire du Tarn, marié, père de famille et âgé de 54 ans, le nouveau délégué départemental, arrive du Cambodge où il fut conseiller du gouvernement et directeur de la formation des officiers, gendarmes et mécaniciens des trois armées cambodgiennes. A la question : à quoi servez-vous alors que les militaires ont déserté le Gers ? le DMD répond en substance : «*Même en l'absence de casernes la présence d'un délégué militaire dans le Gers s'impose. Celui-ci est en effet chargé des relations avec le préfet dont il est le correspondant privilégié pour tous les problèmes de défense, avec les élus aussi, avec les réservistes. La DMD travaille également en liaison avec le CIRAT (centre de recrutement de l'armée de terre) maintenu à Auch* ». A l'occasion de sa prise de fonction, le colonel

Giendaj fut également amené à préciser qu'en cas de catastrophe dans le département et de déclenchement du plan Orsec, le rôle du DMD consisterait à étudier avec les diverses autorités, les moyens supplémentaires que l'armée peut apporter sur le terrain en complément de ceux des pompiers. Pour notre département, les militaires d'Agen et les deux régiments du génie du Tarn-et-Garonne (Montauban, Castelsarrasin) sont immédiatement à même de venir en secours. Cela étant, le nouveau DMD se doit également de prendre le relais de son prédécesseur, sur le dossier de reconversion des casernes auscitaines. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, la gendarmerie est propriétaire du quartier Espagne qui doit accueillir l'école nationale de la gendarmerie justement. Quant à la caserne Lannes que le CS 5 finit de libérer, elle deviendra propriété de la ville et du département qui projettent d'y installer notamment le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) et des activités liées aux NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication).

**SENSEMAT OUTILLAGE**

**La panoplie d'outils d'un industriel**

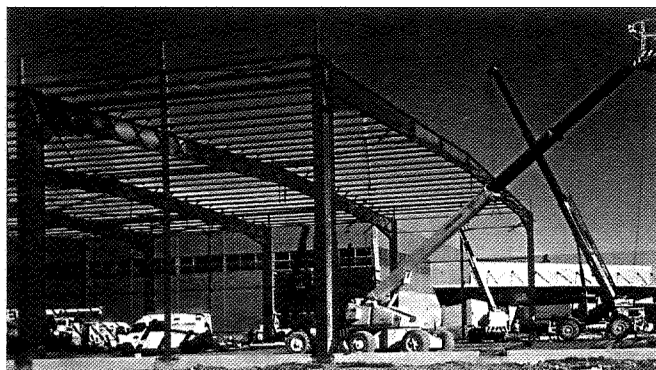


Sensemat Outillage multiplie les formules de ventes originales pour ses revendeurs, comme le pack complet « Atelier conseil ».

Comme en témoigne la présence des collections d'outillage aux marques Rhino ou Cogex dans les linéaires des hypermarchés et des magasins de bricolage en France et à l'étranger, la société Sensemat Outillage est un spécialiste de la grande distribution. Mais l'entreprise auscitaine a depuis longtemps développé une stratégie de vente par tous les réseaux de distribution. Et aujourd'hui, une part conséquente des 550 millions de francs de son chiffre d'affaires est réalisé dans d'autres circuits de distribution très ciblés. Des responsables commerciaux affectés à chaque secteur de clientèle, des gammes spécifiques, parfois même des marques dédiées, rien n'est laissé au hasard pour cet objectif. Ainsi par exemple, le réseau des solderies, très actif en

France, animé par Réginald Joullié qui pilote une force de vente de 10 agents commerciaux. Ou aussi le secteur de la vente par correspondance et des ventes d'outillage par camions, dont nombre de catalogues contiennent des produits d'outillage souvent très originaux, sous l'impulsion de Jean-Luc Ferris et Joachim Rakoton. Et encore, avec Serge Bessagnet, le secteur des professionnels, qui propose les produits de marque Adam (outillage électrique) et Elite (outillage à main) aux négociants de matériaux, aux fournitures industrielles et aux livres-services agricoles. Au total une sage tactique de diversification de clientèle, frappée au sceau du bon sens gascon, ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

**Des emplois à Mirande**



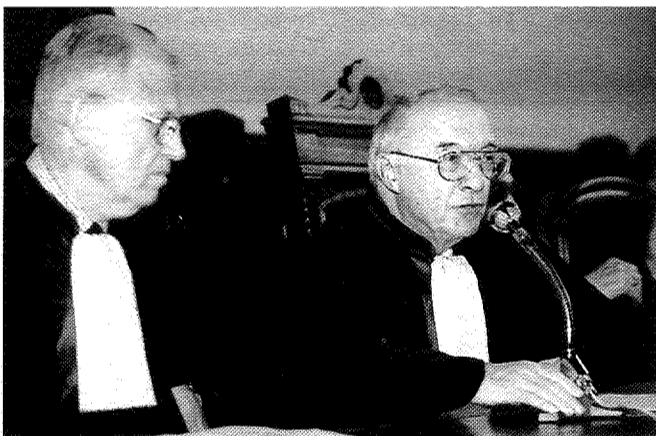
L'entreprise de lavage Troisel met en place la charpente métallique produite par Castel et Fromaget pour Sensemat Equipements.

Sur le site du Centre Economique du Garros de Mirande, avenue de Larbonne à Mirande, le chantier d'extension des locaux de Sensemat Equipements est en pleine activité. Les délais sont respectés, et c'est à la fin de l'année que le vaste bâtiment complémentaire sera livré, 4 300 m<sup>2</sup> s'ajoutant aux 12 000 m<sup>2</sup> déjà existants. Planning donc tenu ; mais aussi, c'est important, une enveloppe budgétaire de réalisation conforme aux prévisions initiales. Au coût de la construction, 15 millions de francs, que Sensemat Equipements rembourse par les annuités d'un loyer de crédit-bail au Conseil Général du Gers, propriétaire du site, s'ajoutent 6 millions de francs d'aménagement directement financés par l'entreprise. Ceci au bénéfice de l'emploi, qu'on en juge : la société spécialisée dans l'accessoire automobile et cycles

(avec son panel de marques Pelletier, Turbocar, Luis Ocaña, Starlight) et dans l'équipement de la maison (avec aussi plusieurs marques : Turbofée, Gimel, Achille Zavatta...) comptait 60 salariés en octobre 1995, puis 113 fin mai 1999 et table sur un objectif de 150 (soit une trentaine supplémentaire) à une échéance de 2 ans. Patrick Buros, le Président Directeur Général de la filiale mirandaise de Sensemat Groupe, axe sa stratégie de développement sur « le service, avec des formules originales très appréciées de la grande distribution, le développement de nouvelles gammes dans les articles domestiques ou la signalisation automobile, créneau qui nous ouvre des pans entiers de clientèle supplémentaire ». A en juger, ne serait ce que par le trafic de véhicules sur cette usine, la démarche paraît payante.

**ELECTIONS CONSULAIRES**

**Les élus du Tribunal de Commerce**



Le Président Rozès (au micro) va quitter la présidence du Tribunal de Commerce.

Les élections au Tribunal de Commerce qui viennent d'avoir lieu étaient très importantes pour cette institution, car il s'agissait d'élire cette année cinq juges sur les onze qui composent cette juridiction. Seules cinq candidatures s'étaient présentées : Pierre Barthe (Sensemat) qui sollicitait le renouvellement sur 4 ans de son premier mandat et quatre nouveaux pour remplacer autant de partants : Hugues Aubry (pharmacien retraité), Michel Glaria (assureur), Christian Lacouture (St Loubert) et Gérard Piques (Gersipal) qui quitte à cette occasion la présidence de l'Union Patronale du Gers. Notons une bonne participation à ce scrutin du corps électoral composé de membres actuels et anciens de la CCI et des tribunaux du commerce, puisque, malgré l'unicité des candidats, il y eut 88 votants pour 132 électeurs. Les nouveaux élus, dont le premier sera mandat sera de deux ans, entrent en fonction en janvier 2000. Mais auparavant, les "anciens" devaient tenter de trouver, lors de leur vote le 5 novembre, un nouveau président pour succéder à Pierre Rozès qui quitte le tribunal. Mission impossible car il n'y a aucun candidat pour cette fonction prenante et bénévole. Bien que le volume des affaires lié à l'activité économique du département de notre tribunal d'Auch soit en baisse (108 ouvertures de procédures en 1998, soit une diminution de 12 en un an, dont 30 redressements judiciaires et 78

liquidations), son rôle reste capital pour le fonctionnement des entreprises et son existence n'est donc pas remise en question par la réforme gouvernementale en cours; même si la perspective des modifications prévues est très mal perçue par nombre de juges en place qui veulent démissionner. liquidations), son rôle reste capital pour le fonctionnement des entreprises et son existence n'est donc pas remise en question par la réforme gouvernementale en cours; même si la perspective des modifications prévues est très mal perçue par nombre de juges en place qui veulent démissionner.

**LECTOURE**

**Gérard Duclos corrige la copie de Stéphane Baumont**

Pris par un soudain accès de fièvre amoureuse pour Lectoure et ses vieilles pierres, Monsieur Baumont, Conseiller du sénateur Yves Rispat, vient de faire savoir qu'il a décidé de mettre son enthousiasme et son temps au service des lectourois et des habitants du canton. Pour justifier cette démarche inattendue, Monsieur le Conseiller n'hésite pas à s'attribuer la paternité de tout ce qui s'est fait à Lectoure depuis près de dix ans. Bien sûr il ne faut pas donner à ces déclarations plus d'importance qu'elles en ont ; on ne peut cependant ne pas réagir quand le conseiller nous dit être à l'origine de l'installation à Lectoure de la base Intermarché. Tous les gersois, et ils sont nombreux, qui ont un tant soit peu suivi le déroulement de ce dossier dans les années 1991 et 1992, savent bien que le Gers est redevable de cette installation à deux personnes : le Trésorier Payeur Général de l'époque, Monsieur Claude Archambault et Jean-Pierre Joseph alors Président du Conseil Général. Le 14 mars 1991, une réunion tenue secrète avait réuni à Lectoure, le Secrétaire Général d'Intermarché Monsieur Alain Rocher, Claude Archambault et Jean-Pierre Joseph. Jean-Pierre Joseph a alors saisi l'exceptionnelle opportunité qui s'offrait au

département en matière d'activité économique et d'emploi, et ce n'est qu'un an plus tard que le premier communiqué de presse a été publié. Les très nombreuses réunions de travail organisées au Conseil Général et à Lectoure pour boucler ce dossier n'ont jamais nécessité la présence de Monsieur Baumont qui travaillait à ce moment-là pour le compte du Président de la Chambre d'Agriculture. Lorsque Jean-Pierre Joseph a quitté le Conseil Général en avril 1992, l'essentiel du dossier était réglé. Souhaitant participer aux prochaines élections cantonales dans le canton de Lectoure, Monsieur Baumont cherche des motifs pouvant susciter la reconnaissance des lectourois à son égard et se pare ainsi des plumes du paon. Monsieur Baumont commence plutôt mal en prenant les lectourois pour des ingrats voire des amnésiques. Ceux-ci ne s'y étaient d'ailleurs pas trompés puisque la veille de l'inauguration de la base Intermarché par M. Rispat alors Président du Conseil Général, ils avaient badigeonné les routes d'accès à Lectoure d'énormes « MERCI JOSEPH ».

Docteur Gérard Duclos  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
de Lectoure

**ENSEIGNEMENT**

**L'ISFI d'Auch, ça marche...**

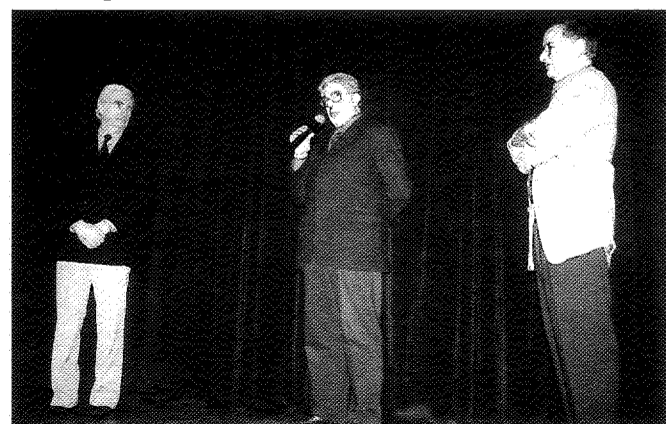
A chaque rentrée scolaire, l'ISFI d'Auch accueille 45 jeunes. L'ISFI c'est l'institut de formation en soin infirmiers que l'on appelait autrefois « l'école des infirmières ». Comme le diplôme s'obtient sur trois ans, ce sont 130 jeunes femmes et hommes (environ 15 %) qui se forment dans cette école située en contrebas du centre hospitalier. Dirigé par Christian Camou, l'ISFI du Gers qui bénéficie d'un recrutement régional, fonctionne en groupement d'intérêt public, c'est-à-dire qu'il est autonome sur le plan budgétaire avec pour principaux actionnaires les hôpitaux d'Auch (centre hospitalier général, hôpital psychiatrique). Pour passer le concours d'entrée - très sélectif puisque pour 1999, il y a eu 344 candidat(e)s pour 45 places -, il faut être titulaire d'un bac (de préférence S ou L) ou pou-

voir justifier d'une expérience professionnelle de trois ans en secteur hospitalier et médico-social. Les futurs infirmiers ou infirmières formés par l'ISFI avec à la clé un diplôme d'état au bout de trois ans d'enseignement, sont astreints à 64 semaines d'enseignement théorique et à 65 semaines de stage pratique. L'ISFI prépare aussi à un diplôme d'aide-soignante qui peut s'obtenir, lui, sur un an. Seul l'ISFI de Midi-Pyrénées équipé d'un atelier de micro-informatique en prévision de l'informatisation complète des dossiers de soins, l'institut de formation en soins infirmiers d'Auch compte onze formateurs à temps plein, deux secrétaires, une infirmière-documentaliste. Depuis trois ans, le taux de réussite au diplôme d'infirmier est de 99 %. Et avec ce diplôme, c'est « un emploi assuré ».

**FESTIVAL « INDÉPENDANCE(S) ET CRÉATION »**

**Des cinéphiles heureux**

En dépit de quelques avatars au premier rang desquels l'absence de Youssef Chahine, la seconde édition du festival Ciné 32 « Indépendance(s) et Création » a connu un réel succès. Cette année, pas moins de 34 films étaient projetés en avant-première et en outre, cette fois, le métier de critique de cinéma et sa légitimité furent plus particulièrement sous les sunlights avec une table ronde « Arte-La Cinq » de grande qualité. S'il fallait en extraire une phrase, nous l'emprunterions à Serge Toubiana, critique aux « Cahiers du cinéma » : « Un critique, c'est celui qui peut comparer, évaluer, dévaluer au nom d'un amour supérieur du cinéma ». Quelques grands noms du cinéma sont venus dans le Gers à l'occasion de ce festival dont Ariane Ascaride à qui le film « Marius et Jeanette » ouvrit l'an passé, les portes de la renommée. Autres

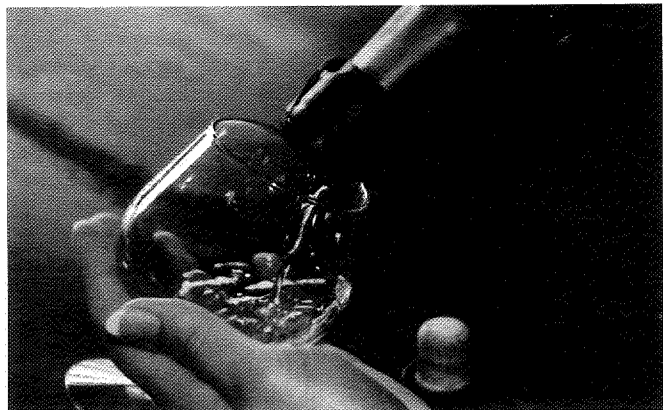


Ettore Scola, dernier invité vedette du festival, entouré ici par MM. Toscan du Plantier et Bouffartigues.

invités de renom toujours impeccablement accueillis par M. Toscan du Plantier et Alain Bouffartigues, grands ordonnateurs de ce festival, l'actrice Mathilde Seigner, l'acteur Jean-Pierre Darroussin ainsi que l'immense metteur en scène italien Ettore Scola.

Ce festival de Ciné 32 a trouvé rapidement ses repères, ses marques. En deux éditions, la partie paraît gagner. Gageons qu'il va monter en puissance même si l'objectif ce n'est pas de faire du chiffre comme le souligne Alain Bouffartigues, mais de « faire » des cinéphiles heureux. Objectif atteint.

L'ARMAGNAC ET LA SANTÉ  
Le BNIA veut savoir, nous aussi



Sur le thème « armagnac et santé », le BNIA (bureau national interprofessionnel de l'armagnac) ne ménage pas ses efforts pour que des études soient menées. Souci d'autant plus compréhensible qu'en deux occasions au moins, ces « travaux » ont dit le plus grand bien quant aux vertus thérapeutiques des armagnacs, à condition bien sûr qu'ils soient consommés avec régularité mais aussi... modération. Les premières « prescriptions » datent du... 13<sup>e</sup> siècle. Signés par Vital Duffour, prieur d'Eauze et de Saint-Mont, ils reconnaissent aux armagnacs quarante vertus, et pas une de plus ni une de moins... Selon le bon prieur dont l'ouvrage de médecine fut retrouvé dans la

bibliothèque du Vatican, l'eau de vie gasconne « aiguisse l'esprit si on en prend avec modération, conserve la jeunesse et retarde la sénilité, supprime les maux de tête, rappelle à la mémoire le passé... ». Autre vertu, « l'eau-de-vie guérit la goutte et les hépatites... ». Plus près de nous, c'est une étude du professeur Nicolas Vivas, chercheur à la faculté d'œnologie de Bordeaux, qui est venue mettre du baume au cœur de ceux (dont les membres du BNIA) qui espèrent que les ventes d'armagnac s'envoleraient s'il était prouvé de façon indiscutable que sa consommation... régulière mais modérée, est excellente pour la santé. Selon Nicolas Vivas, « les armagnacs de part leur mode

d'élaboration comportant un long élevage en pièce, sont susceptibles de posséder des taux importants d'extractibles du bois de chêne et en particulier d'ellagitanins, laissant supposer des propriétés antiradicalaires ». Donc favorables à la lutte contre les maladies cardiovasculaires... Un très bon point donc à priori pour notre bon vieil armagnac. Reste à savoir maintenant si les conclusions de deux autres études en cours (et largement financées par la Région Midi-Pyrénées) iront dans le même sens. La première est menée par le professeur bordelais Michel Boisseau. Elle a trait « aux effets protecteurs de l'armagnac sur les plaquettes sanguinaires ». La seconde qui doit être lancée dans quelques mois prendra la forme d'une étude épidémiologique menée sur une frange de la population locale. Les consommateurs habituels d'armagnac se portent-ils globalement mieux que ceux qui le snobent ? On attend évidemment avec beaucoup de curiosité et d'intérêt les résultats de tous ces travaux. L'armagnac en petite santé commerciale, sera-t-il reconnu bon, tout bon pour la santé ? Ce serait bon pour l'armagnac !

Les Chinois trinquent au Plaimont

Vendre du vin rouge en Chine pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de la révolution, une jolie gageure ! Cela mérite bien un coup de chapeau aux énergies gersoises qui se sont combinées pour réussir ce bon coup. La société chinoise Zuco, installée à Zhuhai est un fournisseur de longue date du groupe Sensemat. Aussi son directeur Monsieur Sun Shao Liang a fait, dans le cadre de ces relations commerciales, nombre de visites dans le Gers. C'est en apprenant que ce partenaire avait développé une activité de vente en Chine de vin de Bordeaux et de Nantes, en octobre 1998, que Charles Garrigos, Directeur Général de Sensemat Equipements à Mirande, lui avait suggéré d'acheter du vin gersois, l'aiguillant sur la Coopérative des Producteurs de Plaimont. Et lors de sa toute récente visite en France, il y a quelques semaines, M. Sun Shao Liang était accompagné par M. Garrigos à St Mont pour rencontrer Jean-Pierre Grangé, Directeur de la Cave de Plaimont, qui lui faisait visiter ses installations, la société chinoise ayant acheté un conteneur maritime chargé de caisses de bouteilles gersoises. Une nouvelle opération est en cours de négociation et devrait se concrétiser ce mois-ci.

Un bel exemple de solidarité gersoise qui aura permis l'ouverture

d'un nouveau débouché pour une production du pays.

**NOUVEAU À FLEURANCE**

**TOUT À 10 F**  
...et uniquement à 10 F !

**OUVERTURE LE 16 NOVEMBRE**

VAISSELLE      TEXTILE  
SALLE DE BAINS      PAPETERIE  
MÉNAGE      JOUETS  
ENTRETIEN      ACCESSOIRES  
BRICOLAGE 2000      ANIMAUX  
BEAUTÉ      BOUTIQUE

— Route de **CONDOM** —

MIRANDE

Ça y est, la country a son club !

Reportée de quelques mois suite à une inspection de la commission départementale de sécurité, l'ouverture du Country-Club de Mirande est intervenue, début octobre. On le sait, Mirande et la country music ont passé un « bail », il y a sept ans. On connaît la suite : déjà sept festivals country, avec bon an, mal an, cent mille visiteurs. Mais le festival ne dure qu'un temps (une semaine) dans l'année et pour bien enraciner le phénomène country des animations périphériques sont nécessaires. Oui mais où les organiser ? D'ou l'idée de bâtir un Country-Club qui vient donc d'ouvrir. Polyvalente, multifonctionnelle, cette salle est parfaitement équipée côté sono (avec une scène pour les groupes musicaux) et vidéo. Elle est de plus suf-

fisamment vaste et parfaitement adaptée pour accueillir toutes sortes de manifestations festives, Alain Ribaut et l'association Country Mirande ont confié à deux jeunes du cru (Raphaël San Nicolas et Mylène Ladoux) le soin d'animer cette maison de la country. Pour l'organisateur/directeur du festival mirandais, « le Country Club est un lieu unique où l'on baigne dans l'ambiance des clubs texans avec une piste de danse country et des concerts qui seront organisés chaque mois ». Il faut savoir que de nombreux avantages sont consentis aux adhérents à ce club (la carte est proposée à 100 F par personne, 180 le couple, 70 F aux jeunes) : moins 50 % sur les tarifs des concerts, entrée gratuite aux soirées vidéo, priorité sur des

voyages country, cours de banjo, guitare, mandoline... « Le club qui va proposer aussi, annonce Alain Ribaut, des week-end verts, permet en outre aux entreprises, aux groupements professionnels, de disposer de la salle de spectacle et d'accéder à des activités country (baptêmes en montgolfière, balades en 4x4...) dans le cadre de séminaires ou de congrès ». Le Country-Club de Mirande, c'est donc une nouvelle salle mais c'est aussi toute une offre d'activités culturelles, de loisirs, de découvertes à laquelle peut accéder le plus grand nombre en devenant adhérent.

Renseignements au 05.62.66.78.53 ou au Country Club, rue Alsace-Lorraine, 32300 Mirande, tél. : 05.62.66.69.56.



LA PUCE A L'OREILLE

- C'est avec panache que Robert Castaing va installer à la mairie de Lectoure, son premier adjoint, le docteur Gérard Duclos, qui pérenniser son œuvre afin de l'inscrire dans la continuité glorieuse de la ville du Maréchal Lannes. Robert Castaing se consacrera désormais au Conseil Général où il pourra déployer toute son expérience.
- Drame Durigon à Fleurance : une procédure pour déterminer les responsabilités médicales pourrait être ouverte.
- Un ex-séminariste dans la fraternité radicale de l'Isle Jourdain. Ce mélange œcuménique obtiendra-t-il la bénédiction des électeurs aux cantonales ?
- Rencontre utile pour l'avenir du Gers : le samedi 2 octobre, Philippe Martin a dîné à Fleurance chez un couple d'amis communs avec Monsieur et Madame Jean-Pierre Joseph.
- Départ préfectoral de Jean-Pierre Musso : Yves Rispat essaie de faire accréditer que Philippe Martin l'a poussé en dehors du département alors qu'il s'agit simplement d'un mouvement préfectoral ordinaire. D'ailleurs, Jean-Pierre Chevènement Ministre de l'Intérieur a confié à une personnalité gersoise qu'il se verrait prochainement proposer un poste.
- Journée des écrivains : Ingratitude remarquée de Raymond Vall qui n'a pas remercié notre journal La Gascogne, pourtant principal sponsor qui a offert le repas à l'Hôtel de France de Fleurance où tout le monde semble s'être régalé.
- Rajeunissement des cadres à la Comtesse du Barry : Monsieur Luc Bramel, neveu des Lacroix, devrait rejoindre l'entreprise familiale en septembre 2000. Après avoir travaillé chez Cartier au Japon, il a des perspectives de développement au pays du soleil levant.
- André Daguin, toujours fort en gueule, aurait aimé lors de l'incident de Gascogne-Expo, qu'il y ait bagarre. Par contre, on ne l'a pas trop vu face aux CRS à la manifestation parisienne des hôteliers.
- Pierre Mondange, maire de Lamothe-Goas, se mobilise activement pour défendre les couleurs de la droite à Fleurance contre les projets de Raymond Vall, notamment le hameau des étoiles, qu'il qualifie d'utopique.
- Lors de l'inauguration de la pépinière d'entreprises située aux anciens établissements Alvarez, Michel Doligé a fait un remarquable discours sur lui-même. Est-ce le lieu qui lui inspire de tel discours d'autosatisfaction ?
- Cantonales : le PS attaque au féminin. Elisabeth Mitterrand, Conseillère Régionale ira-t-elle défier Yves Rispat sur le canton d'Aignan ; Suzanne Bignebat forte de son bon résultat précédent, se présentera face à Aymeri de Montesquiou à Gimont ; Gisèle Biémouret, suppléante d'Yvon Montané se présentera dans son condomois d'origine. A suivre...
- Vic-Fezensac : après Francis Ceretto, il se pourrait bien que le premier magistrat de la ville soit un énarque, magistrat à la Cour des Comptes qui exerce actuellement les fonctions de Secrétaire Général à la préfecture du Vaucluse. Il s'agit là du petit-fils de l'ancien sénateur-maire Marc Castex.
- Je m'en foutisme : Aux élections pour le renouvellement des membres du Tribunal de Commerce, le président de la Chambre de Com n'a pas voté, pas même par correspondance. Où est passé le sens du devoir et de la responsabilité ?
- Espérons que Patrick Devedjian, gersois de longue date, contrairement à ce qui est écrit dans d'autres journaux, ne subira pas le mauvais œil d'Yves Rispat qui a le don de choisir les perdants. Il avait choisi au RPR Nicolas Sarkozy.
- Course à la Présidence de l'Union Patronale du Gers : La candidature de Lafforgue, poulain du président sortant Gérard Piques, ne fait pas l'unanimité ; Francis Rivière de Seissan pourrait avoir un meilleur profil. Tout cela sans compter Michel Doligé qui avance ses pions.
- Lectoure, les Thermes : Le bouclage financier est maintenant réalisé et depuis le 4 octobre la Sécu rembourse.
- Les derniers postillons de Yves Rispat : à Claude Bourdil "il n'y pas grand chose qui nous sépare, seulement la Falep et Sensemat" ; à Jean-Pierre Espiau, secrétaire du parti socialiste : "vous ne savez prendre aucune décision sans en référer à J.C.Sensemat". La "sensematite" a l'air de s'aggraver.
- Condom : longue queue d'une heure à la sous-préfecture, pour la passation des pouvoirs entre les deux sous-préfets. Au total, des invités forts mécontents.
- Fleurance : Ouverture en mai prochain d'une discothèque, route de Céran à côté du lac. Il y en aura pour tous les goûts " rétro et disco ". Pour les plus romantiques, des balades sur le lac seront possibles en pédalos électriques. Un camping est envisagé avec douche commune.
- Bombinetta : Dominique Bragato voulait imposer Jean-Jacques Trouette au Tribunal de Commerce. Pour le moment, le marchand de voitures reste cafetier au Darolles.
- Aymeri de Montesquiou désapprouve l'attitude de Jean-François Tolsau "mon éducation ne peut en aucun cas me conduire à un tel geste". Dans le même registre, Patrick Fanton nouveau Conseiller Régional, a manifesté son désaccord face aux méthodes de son confrère.
- Le Tribunal de Commerce d'Auch s'achemine vers une présidence professionnelle gérée par le Tribunal de Grande Instance. Certains juges parlent de démissionner, d'autres resteront en place.
- Après la faillite de Gers électronique à Lectoure, la communauté des communes de Lomagne voudrait racheter son bâtiment pour un projet de nouvelles technologies pour seulement 5 à 700.000 Francs.
- Subvention déguisée ? Le magasin Mességué à Fleurance, route d'Agen, serait vendu 1,2 million à la mairie de Fleurance qui y regrouperait ses services sociaux municipaux.
- Grâce à la proximité de Georges Sans et du Ministre Emile Zuccarelli, le C.A.T de Fleurance augmente sa capacité d'accueil de 6 places d'handicapés. Une laverie publique va être créée, elle générera la création de deux emplois.
- Qui est le vert à Gimont ? Le bureau national du parti des verts réclame au PS la tête de liste aux municipales.
- Tourisme : Claude Posternak et le célèbre cuisinier Michel Sarran ont acheté 50/50 un restaurant à Lavardens. "La cuisine d'été" de Michel Sarran sera ouverte uniquement pendant la période estivale.

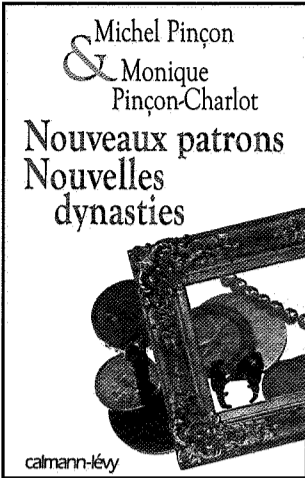


CNRS

J.C. Sensemat à la loupe

Quand deux directeurs de recherches du CNRS, sociologues, se plongent dans l'étude des hommes, partis de rien ou presque, qui sont arrivés à des niveaux de fortune hors du commun, cela donne un livre riche d'informations : « Nouveaux patrons, Nouvelles dynasties ». Dans ce nouvel ouvrage paru chez Calmann-Lévy, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot tentent d'analyser les motivations, les clés de la réussite de ces entrepreneurs, et la création de ces nouvelles dynasties avec la construction d'un capital « social » qui vient compléter le capital économique. Une démarche qui ne va toujours pas sans heurts car la bourgeoisie traditionnelle n'accueille pas volontiers ces « intrus ».

Une importante documentation rassemblée, des « nouveaux » patrons questionnés, une enquête approfondie pour au final un document très vivant. Un exemple issu de notre région est mis en valeur puisque lorsque les deux auteurs veulent illustrer le fait que ces entrepreneurs mettent souvent le travail à l'origine de leur enrichissement, ils citent (page 73) les propos de Jean-Claude Sensemat



Couverture du livre

sur France Inter « C'est par le travail que l'on devient riche, c'est en ayant de l'imagination, en entreprenant, et là pas question de chance... ». Et l'on retrouve le nom de ce patron gersois lorsqu'il s'agit de montrer, en détaillant le fonctionnement de certains grands « clubs » où l'accès n'est pas toujours facile, que le « Maxim's Business Club » est en fin de compte plus ouvert qu'on se l'imagine.

Un ouvrage qui passe au microscope la « première génération » des grandes familles de demain.

MAUVEZIN

Ils étaient 1150 à la Ronde du foie gras



Les podiums : Individuels : 1/Breudon en 1 h 24'40 ; 2/Bosc en 1 h 31'21 ; 3/Pinel en 1 h 38'11. - Couples : 1/Dissler-Bontemps en 1 h 23 mn ; 2/Breuil-Seroude en 1 h 23'29 ; 3/Sobinski-Fernandez en 1 h 43'23.

Jamais la Ronde des foies gras à Mauvezin n'avait connu un tel succès. Pour sa huitième édition en effet, elle a rassemblé 1150 concurrents venus parcourir à pied et/ou à VTT, les vingt-quatre kilomètres d'un parcours empruntant les routes bitumées mais aussi des chemins et des sentiers. Venus de toute la France mais aussi d'Allemagne, de Belgique etc., ces « randonneurs » avaient au menu sept étapes gastronomiques chez des producteurs de foie gras du canton. Outre de l'eau et du miel, ils pouvaient à l'occasion de ces

haltes, consommer des toasts de foie gras. Si certains s'en firent comme d'habitude à la partie sportive de cette Ronde en limitant au maximum les séquences « récupération-dégustation », beaucoup se dirent qu'après tout, une bonne portion de foie gras il ne faut surtout pas s'en priver.

Pour Mauvezin et le canton, l'essentiel de cette journée qui gagne du galon chaque année, est qu'elle a des retombées économiques certaines comme le constate avec satisfaction le député-maire Yvon Montané.

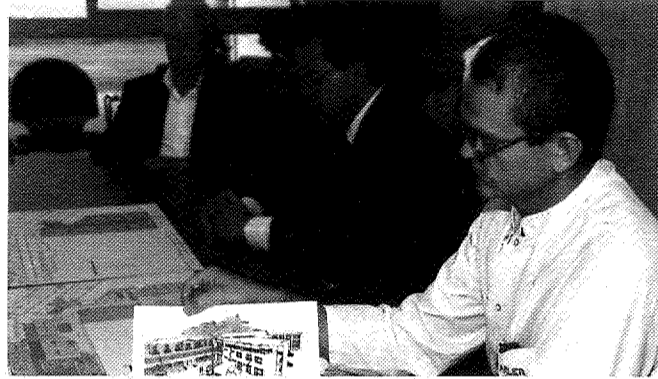
SANTÉ

Bientôt une « grande nouvelle » clinique Carlier

Il y a un peu plus d'un an lorsque le docteur Jacques Lestrade prit sa retraite, sa clinique passa sous la coupe de la clinique Carlier. Et c'est sous le nom d'EURL Carlier que l'ex-clinique Lestrade, située avenue de l'Yser (route d'Agen) à Auch, fonctionne depuis. Elle compte 37 lits de chirurgie et 5 lits ambulatoires. Mais dans un avenir proche et dans « un souci de rationalisation », ce site va fermer et toutes les activités Carlier auront pour cadre... la clinique Carlier située rue Sambre-et-Meuse où d'importants travaux d'agrandissement vont être entrepris. « Pour un montant de 12 MF » ont pré-

posera sur un rez-de-chaussée technique. Le premier étage comprendra quatre nouveaux blocs opératoires et une salle de réveil de onze places. Le dernier étage recevra 11 chambres. La direction de la clinique Carlier assure que « malgré une conjoncture difficile, l'emploi - 135 personnes -, a été préservé ».

A l'occasion de cette conférence de presse, MM. Fouad et les docteurs Carlier ont également précisé : « Nous désirons développer un axe fort de coopération en direction de l'hôpital. Des discussions ont lieu en ce sens. Nous réfléchissons sur des équipes de



cisé en conférence de presse les responsables des cliniques Carlier à savoir, Pierre Carlier le PDG, son fils Christian, directeur général adjoint et Fouad Chérif, directeur consultant. La fin des travaux est prévue pour début 2001 et c'est à partir de mars de cette année-là que la « nouvelle » Clinique Carlier sera opérationnelle. Outre ses quinze lits de maternité, elle comptera 82 lits de chirurgie, 7 places ambulatoires, 7 places de chimio-thérapie... Dans le très beau parc bordant la rue Sambre-et-Meuse, le nouveau bâtiment viendra s'amarrer au bâtiment existant, au niveau de son entrée. Cette nouvelle aile de deux étages

garde communes au niveau des urgences, voire de certaines disciplines. Nous souhaitons faire place à une complémentarité des soins pour mieux répondre aux patients ainsi qu'à la politique financière de la santé. Nous nous tournons aussi vers les hôpitaux locaux, pour lesquels nous pourrions intervenir en consultation chez eux. Nous voulons initier sur le Gers une gestion de santé dans un bassin de santé ».

Il a été précisé encore que l'équipe Carlier s'est étoffée à une vingtaine de praticiens tout en s'ouvrant à des actes nouveaux comme la chirurgie esthétique ou dermatologique.

AUCH

Pardailhan bon pour le Goncourt



Les choix de ces lycéen(ne)s de Pardailhan vont compter à l'heure de désigner le roman « Prix Goncourt des lycéens » 1999.

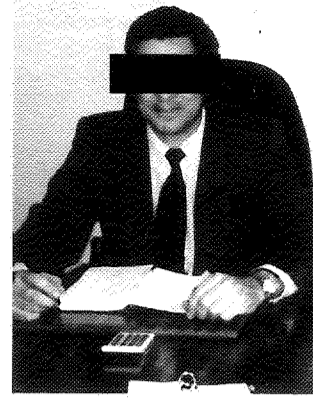
Les élèves de la seconde 5 du lycée Pardailhan ont été choisis pour participer à l'élection du douzième prix Goncourt des lycéens. On sait que chaque année à l'occasion de l'attribution du vrai prix Goncourt qui vaut gloire, argent et renommée à son auteur, juste un quart d'heure avant que ne soit connu « l'heureux élu », les lycéens de France font connaître leur Goncourt à eux... Pas forcément le même que celui désigné par le jury Goncourt...

Donc pour le Goncourt des lycéens, cela se passe aussi très sérieusement... C'est la FNAC qui l'organise et cette année, elle a choisi la classe de seconde 5 de Pardailhan pour représenter la région Midi-Pyrénées. En conséquence, depuis plusieurs semaines, les 34 élèves doivent dévorer huit livres avant de rendre leurs fiches de lecture et de choisir trois romans parmi les huit proposés. Prochainement, deux de leurs représentants iront en haut

lieu expliquer le choix de Pardailhan qui sera pris en compte comme celui de tous les autres lycées participants... Et le 8 novembre, c'est avec curiosité et intérêt que les 34 élèves auscitains ainsi que leur professeur de français Danielle Paillas et Jocelyne Fouquet, documentaliste, attendront le verdict. Le Goncourt des lycéens sera-t-il parmi ceux qu'ils ont préféré ? Réponse donc le 8. En attendant, on peut préciser que la seconde 5 du lycée Pardailhan avait à se prononcer sur les huit romans suivants : « Vive l'enfer » de Christophe Bataille (Grasset), « Le mal de mer » de Marie Darrieussecq (Pol), « La demande » de Michèle Desbordes (Verdier), « Je m'en vais » de Jean Echenoz (Minuit), « Le merle bleu » de Michel Gazier (Seuil), « Première ligne » de Jean-Marie Laclavetine (Gallimard), « Mont Afrique » de Jean-Claude Pirotte (Le Cherche-Midi) et « Une désolation » de Yasmina Reza (Albin Michel).

CHEZ SENSEMAT

Dirigeant malveillant



L'auteur au moment des faits, derrière son bureau

Le tribunal correctionnel d'Auch a rendu le 30 septembre son jugement, à l'issue d'un procès qui a

suivi une minutieuse instruction, après la plainte que Sensemat Groupe avait déposée contre un dirigeant d'une société filiale étrangère. Celui-ci a été reconnu coupable des délits de faux et usage de faux, et condamné à une peine d'emprisonnement de 6 mois avec sursis. Il est également condamné à payer la somme de 120 000 francs pour préjudices.

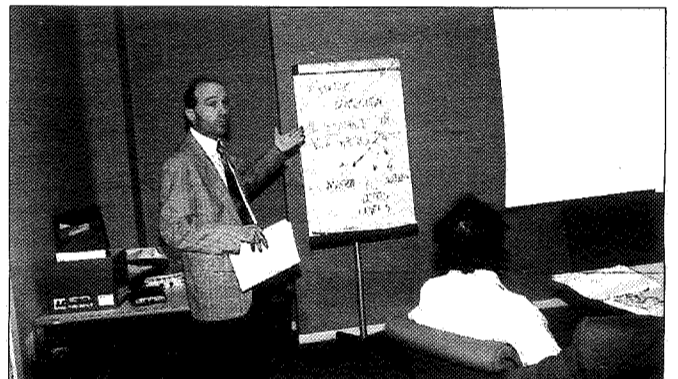
Cette décision est un encouragement pour Sensemat Groupe qui continue à préserver les intérêts de l'entreprise et ceux de ses salariés, par plusieurs plaintes dont l'instruction est en cours à l'encontre d'anciens dirigeants et cadres accusés d'agissements coupables.

(RÉ)INSERTION

Pourquoi... FAIRE ?

FAIRE ça veut dire : fonds d'actions d'insertion pour le retour à l'emploi. Depuis neuf ans, cette association que préside Joël Laburre et qui a pour directeur Pascal Mercier, travaille en étroite liaison avec ses partenaires institutionnels (préfecture, conseil général, collectivités locales) et gère pour eux, tout ce qui a trait aux embauches, aux mises à dis-

bauche et au maniement des équipements pour les personnes en contrat emploi solidarité participant à des chantiers d'insertion. Chantiers dont FAIRE est à l'origine sur notre département avec notamment des entretiens de berges de rivières, des ouvertures de sentiers de randonnées pédestres ou équestres, du travail sur les espaces verts...



L'Association FAIRE, très active sur le front de la politique sociale du département en faveur des plus défavorisés.

positions, aux formations et aux suivis de personnes en contrat emploi solidarité (CES). A l'occasion de la récente assemblée générale qui s'est tenue en présence de Pierre Lasserre, vice-président du conseil général et président de la commission sociale, Pierre Martin, directeur adjoint du Travail, Brigitte Renouf, directrice adjointe de l'ANPE et Bernard Mange, représentant la ville d'Auch, les responsables de FAIRE ont indiqué qu'en 1998, l'association a salarié 392 personnes en CES dont 187 bénéficiaires du RMI. En outre FAIRE a dispensé plus de 4 700 heures de formation (micro-informatique et techniques de recherches d'emploi) ainsi que 1 256 heures de formation à l'entretien d'em-

Il a été annoncé que FAIRE va ouvrir d'autres chantiers d'insertion. Les berges du Gers aménagées à Auch, des parcours pêche de rivières et de lacs, en bénéficieront... Notons aussi que FAIRE fournit une activité de prestations de services bureautique et micro-informatique, sous forme de télé-travail.

L'objectif de l'association, fut-il rappelé, est de permettre à toutes les personnes en réelles difficultés, en CES de retrouver une solution professionnelle individualisée. A ce propos, il fut question de « résultats encourageants » avec 41 % des contrats emploi solidarité, en situation d'insertion. Un bilan positif mais tout le monde en convient : « Il va nous falloir faire mieux encore... ».

CASTÉRA-VERDUZAN

Un chantier en bons... Thermes

C'est en avril 2000 que doit ouvrir le nouvel établissement thermal de Castéra-Verduzan. Depuis mars dernier, le chantier bat son plein avec pour chef d'orchestre, Olivier Félix-Faure, l'architecte grenoblois, spécialisé dans ce genre de « rénovation-construction ». Il est notamment intervenu à Yvonne-les-Bains, Lons-le-Saunier, etc. A Castéra-Verduzan aussi, si l'extérieur de l'ancien établissement thermal sera rénové, c'est à l'intérieur que l'on fait dans la nouveauté. Il faut installer des baignoires neuves, de nouvelles cabines, des jets de massage, des douches... Et c'est aussi tout un bâtiment qui est en construction à l'arrière des anciens thermes avec un étage résidentiel de 22 logements pour les curistes, de nouveaux

vestiaires, un centre de remise en forme (sauna, piscine, hydro-massage).

En 1817 déjà, les thermes de Castéra-Verduzan avaient fait l'objet d'une reconstruction. Dans quelques mois, celle qui est en cours, devrait donner entière satisfaction aux curistes et redonner un certain tonus économique. C'est dans une eau à 22° et aux multiples vertus thérapeutiques que la clientèle thermale bénéficiera des soins. A noter que Castéra-Verduzan, ville thermale, souhaite relancer le casino. Une société l'a racheté à la commune, des travaux d'un montant de 3 millions de francs sont en projet, la commission des jeux au ministère de l'Intérieur devra un jour ou l'autre, se prononcer.

G R O U P E

**SENSEMAT**

www.sensemat.com - outillage.com

www.comptino.com - cogex.com - lip.fr - sensemat.com

Musée Luis Ocaña



Après avoir consacré leur vie au vélo, Danielle et Claude Lachot, à l'heure de prendre leur retraite d'artisans en réparation et commerce de cycles qu'ils tenaient à Cholet, sont arrivés à Labastide d'Armagnac avec un beau projet : s'appuyant sur la proximité de la Chapelle sanctuaire national des cyclistes, les deux passionnés ont installé en 1984 leurs 100 m<sup>3</sup> de matériel (maillots, vélos, trophées historiques, pho-

tos, etc.) dans un musée de la « petite reine » qu'ils ont créé et qu'ils ont dédié au nom de « Luis Ocaña », le grand champion qui avait adopté notre région. Au milieu de ce rassemblement unique à la gloire du vélo, où se retrace l'histoire du cycle depuis son invention en 1790, on retrouve plus de 100 modèles de bicyclettes dont un en bois de 5 m sur 3 m de haut et les montures des plus grands champions de

tous les temps. Luis Ocaña y occupe bien sûr une place de choix, avec notamment aussi des modèles de VTT et une partie de la gamme d'accessoires vélos que la société Sensemat Equipements distribue sous cette marque dont elle est propriétaire. Aujourd'hui les Lachot, qui estiment que l'accueil de la collectivité a été plutôt tiède, et qui veulent développer leur musée privé dont l'entrée aux visiteurs reste gratuite, cherchent un site d'accueil (6 à 700 m<sup>2</sup> environ sont nécessaires) pour abriter cette remarquable collection dans des conditions plus correctes. Toujours aussi dévorés par leur passion, fourmillant d'idées d'animation, c'est le cœur en berne que Danielle et Claude Lachot sont prêts à se résoudre à quitter ce site. Ce patrimoine pourra-t-il rester dans notre région ?

Musée du vélo « Luis Ocaña » - RD 626 - Labastide d'Armagnac - Tél. 05 58 44 68 78

AUCH

Que la lumière soit... au Mouliax !

Parmi les contraintes imposées aux clubs de rugby évoluant en Elite 1, l'obligation de disposer d'un stade éclairé aux normes imposées par la FFR (fédération française de rugby) et la ligue professionnelle, n'était pas la plus facile à honorer pour la ville d'Auch. C'est que cet investissement est de l'ordre de 3 MF, difficile à traiter dans l'urgence pour une ville de moins de 25 000 habitants. Mais les faits sont ce qu'ils sont, le F.C. Auch-Gers évolue en Elite 1 et espère y prendre racine. Dans ces conditions, il importait de trouver une solution. Finalement, la ville, le département et le club ont trouvé un terrain d'entente : chacun paiera peu ou prou, un tiers de l'investissement. Prise officiellement en juin dernier, la décision d'éclairer le terrain d'honneur du stade du Mouliax n'a pas tardé à se concrétiser. Les quatre entreprises concernées (Thorn, Robert, Etde, Taupiac) ont



Bientôt ce seront les rugbymen qui évolueront sous les projecteurs du stade de Mouliax.

su mettre le turbo et c'est le 13 novembre à l'occasion de la rencontre Auch-Perpignan, que cet éclairage sera inauguré. Quatre poteaux ont été dressés, un à chaque bout des deux tribunes. Au total, ce sont 112 projecteurs qui éclaireront le stade. Selon les besoins, l'éclairage peut s'élever à 1 000 lux (en cas de présence de

la télévision), être de 700 lux (match en nocturne sans télévision) ou de 500, de 200 voire seulement de 80... Pour le député-maire Claude Desbons comme pour Philippe Martin, président du Conseil Général, « il était important que la ville soit dotée d'un tel équipement, adapté au haut-niveau sportif ».

VITICULTURE

Eauze et Panjas unies pour le meilleur...

Mariage de raison plutôt que de passion semble-t-il entre la cave coopérative de Panjas et celle d'Eauze. En effet le 22 septembre, à Manciet, en terrain neutre donc, le « oui » n'a pas été facile à obtenir. Cinq heures de réunion, cinq assemblées générales furent nécessaires. Finalement Panjas et Eauze ont dit « oui » à la création de la cave des Vignerons de Gerland qui sera dirigée par un conseil d'administration de 24 membres (douze de Panjas, douze d'Eauze) et dont le siège social sera installé à Panjas. Pour expliquer cette

démarche, les présidents Pierre Rande (Panjas) et Michel Desangles (Eauze) avaient notamment affirmé : « Ce rapprochement renforcera nos équilibres. Il s'agit de sécuriser la zone de production par rapport aux conditions climatiques, d'utiliser au mieux les terroirs, de rationaliser et de spécialiser les outils de vinification, de diversifier l'encépagement, d'économiser les frais de siège, de sécuriser nos clients et d'avoir en commun des moyens autres et plus importants pour développer les ventes d'armagnac ».

Cette fusion par absorption (la cave d'Eauze étant désormais dissoute) doit entraîner trois ou quatre licenciements (« La cave d'Eauze se trouvait en sureffectifs » souligne M. Desangles s'appuyant sur des études comparatives). On peut préciser que l'appellation Gerland vient de la société Armadis de Villeneuve-de-Marsan, que la cave de Panjas avait rachetée au printemps dernier. Ladite société permettra à la cave des Vignerons de Gerland d'avoir accès directement à la vente, sans passer par le négoce.

PASSAGE A L'AN 2000 : L'hôpital d'Auch mobilisé

Le bogue de l'an 2000, ça vous dit forcément quelque chose... Dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier prochains, certains ordinateurs pourraient devenir fous avec dans certains cas, des risques de conséquences graves. Depuis des mois, dans les entreprises, les administrations, la mobilisation est à l'ordre du jour : L'hôpital général d'Auch n'a pas fait exception...

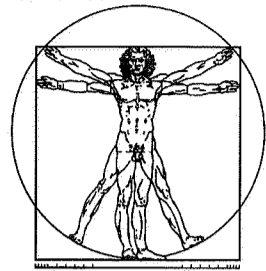
Autour, entre autres, d'Isabelle Riou, attachée de direction au service finance et informatique et de Jean-Pascal Barbé, le monsieur informatique de l'établissement, c'est toute une « cellule de l'an 2000 » qui a été constituée. Ses responsables expliquent : « Nous avons réalisé un inventaire de toutes les machines qui fonction-

nent avec un minuteur ou un programmeur pour savoir quels étaient les risques éventuels. Ce travail de recensement a duré trois mois avec deux solutions : soit réaliser une mise à jour lorsqu'elle était possible, soit changer l'appareil. Dans ce cadre, près de 600 000 F ont été dépensés ». De plus, nous disposons de deux groupes électrogènes qui permettent de tenir plus de 24 heures ». Mais à l'hôpital d'Auch, la mobilisation de la Saint-Sylvestre se traduira aussi par une présence massive des personnels, au travail. « Habituellement une centaine de personnes travaillent la nuit. Nous avons décidé de maintenir sur l'hôpital environ 600 personnes la nuit du réveillon. C'est un chiffre com-

parable à celui du personnel de jour ». D'importants moyens humains donc pour le cas où les machines subiraient les effets du « bogue ». Mais à priori, tout devrait bien se passer d'autant qu'aucune activité opératoire n'a été programmée entre le 29 décembre et le 3 janvier. « Seules les urgences et les soins courants seront assurés ». En novembre pour s'assurer « que nous n'avons rien oublié », un test grandeur nature sera réalisé. Mais même si cette « répétition » se révèle totalement satisfaisante, rassurante, Mme Riou, M. Barbé et toute la cellule de l'an 2000, attendent avec impatience le 2 janvier et constater alors que tout s'est bien passé.

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOI



**MANPOWER**  
TRAVAIL TEMPORAIRE  
recherche :

- MENUISIER BOIS
- PEINTRE VERNISSEUR
- MÉCANICIEN PL
- OUVRIER AGROALIMENTAIRE

Se présenter au :  
37, avenue de la Marne  
32000 AUCH  
Tél. 05 62 60 08 06

LOCATIONS

● **Aéroport d'Auch-Lamothe, à 5 minutes du centre-ville, 400 m<sup>2</sup> de bureaux tout confort isolation, chauffage électrique, climatisation. Grand parking privatif.**  
Tél. 05 62 64 25 02

● **Bureau à Toulouse, 25 m<sup>2</sup>, centre ville Capitole, 2<sup>e</sup> étage avec ascenseur.** Tél. 05.62.64.25.02.

● **Bureaux : Centre Economique du Garros, premier Centre d'Affaires d'Auch (10 sociétés, 150 personnes) bureaux au RDC de 16 m<sup>2</sup>, 70 m<sup>2</sup> et 80 m<sup>2</sup> et bureaux au 1<sup>er</sup> étage de 125 m<sup>2</sup> - hall d'accueil, site gardienné, parkings privés.** Tél. 05 62 64 25 02

VENTE MAISON



● **En Gascogne, 1 h de Toulouse, 2 km village touristique. Propriété sur 2,5 ha, arbres centenaires, rivière canotable. Moulin du 17<sup>e</sup> siècle, pierre de taille, 2 turbines, 34 kw. Demeure 19<sup>e</sup> siècle en pierre, 9 pièces, rénovée, confort, cheminée, chauff. central fuel + T2 indépendant avec confort. Puits, eau, sanitaires et irrigation. Grance, bergerie. Ile 35 ares aménagée.** Tél. 05 63 94 14 60 jusqu'à 21 h ou fax : 05 63 94 09 20.

Consultez toutes nos offres d'emploi sur internet [www.sensemat.com](http://www.sensemat.com)

BULLETIN D'ABONNEMENT À



Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

- Abonnement de 1 an : 6 numéros 30 F
- Abonnement de 2 ans : 12 numéros 50 F seulement
- Abonnement de soutien : 100 F

Joindre un chèque de règlement à :  
**LA GASCOGNE - BP 66 - 32500 FLEURANCE**

**SENSEMAT**

**Industriel du Bricolage depuis 1970**

avec ses marques "leader"  
RHINO, COGEX, PELLETIER, TURBOFEE  
notre Groupe recherche :

**Acheteur**

A 25/30 ans, vous connaissez la grande distribution (circuit grandes surfaces alimentaires et grandes surfaces de bricolage). Vous maîtrisez l'anglais et possédez une formation ou expérience dans le domaine de l'électricité. Vous serez chargé de la gestion d'une gamme de produits électriques :  
● négociations des prix et des conditions d'achat  
● suivi et relance des fournisseurs  
● gestion du stock de produits  
Vous serez amené à négocier avec des fournisseurs français et étrangers; des déplacements sont donc à prévoir.  
Poste basé à AUCH (Gers-32).

**Employés de magasinage (En C.D.D.)**

Vous êtes sérieux et possédez de préférence une première expérience de la préparation de commandes. Vous effectuerez de la manutention, du magasinage, de la préparation de commandes, de l'étiquetage...  
Postes basés à MIRANDE (Gers-32), à AGEN (Lot-et-Garonne-47) et à FLEURANCE (Gers-32).

**Assistant achats**

A 25 ans environ, de formation supérieure spécialisée dans le domaine commercial ou achats (type BTS, DUT ou Ecole Supérieure de Commerce), vous parlez anglais couramment et possédez de bonnes connaissances des logiciels informatiques Word et Excel. La connaissance d'Internet sera un plus.

A ce poste, vous serez chargé du suivi des achats pour notre gamme de produits horticoles :  
● recherche de produits et de fournisseurs  
● gestion des réceptions et des commandes  
● suivi de fabrication  
● contrôle qualité  
● suivi commercial et administratif (proformas, crédits documentaires, prix de revient)  
● suivi logistique (transitaires et transporteurs)  
● conception d'emballages et de supports (catalogues, PLV, présentoirs)  
Poste basé à LECTOURE (Gers-32).

**2 Vendeuses**

Un temps plein - Un temps partiel : 18 h

A 25 ans environ, vous êtes dynamique, soignée et possédez de préférence une première expérience de la vente en magasin. Vous serez chargée de la mise en rayon, de la réception des marchandises, de la tenue du magasin et de la caisse, du réapprovisionnement des rayons et du passage des commandes.  
Postes basés à FLEURANCE (Gers-32) pour l'ouverture prochaine de notre magasin discount "Le Bradeur".

**Commercial sédentaire**

A 25 ans environ, vous avez une formation commerciale type bac+2 et justifiez d'une première expérience. La connaissance de la grande distribution serait un plus.  
A ce poste, vous serez chargé de la gestion d'un fichier clients composé essentiellement de grandes surfaces pour nos produits d'outillage ; propositions et relances commerciales, gestion des commandes, suivi des livraisons et respect des délais, contacts téléphoniques avec la clientèle pour tous renseignements.  
Poste évolutif basé à AUCH (Gers-32).

Adressez lettre + CV + photo + prétentions à : SENSEMAT Groupe  
B.P. 66 - 32501 FLEURANCE  
[www.sensemat.com](http://www.sensemat.com)

DIVERS

● **VDS TWINGO PACK brume, an. 98, radio RDS, 22 000 km.** Tél. 05 62 28 46 35

● **VDS FIAT BRAVA 1,9 D SX, gris métal, mod. 97, 75 000 km.** Tél. 05 62 28 46 35

● **A VENDRE 605 essence, an. 1991, 155 000 km, clim., options, attelage remorque.** Prix 12 000 F. Tél. 05 61 62 55 42.

● **A VENDRE RENAULT ESPACE RN Z.I. DT, mod. 95, 7 sièges, clim. toutes options, pneus neufs, 90 500 km, excellent état général.** Tél. GSM : 06 08 51 60 84.

● **VENDS RENAULT 21, essence, année 1989, prix 6 000 F.** Tél. 05 62 66 69 81.

● **AV MOTOCULTEUR ess. 4 T, 4 fraises.** Tél. 05 62 06 60 74 HR

● **Vends poêle à bois franco-belge, tout en fonte. Très grande capacité de chauffe. Prix neuf 8 000 F, prix occasion 2 500 F.** Tél. après 19 h au 05 62 65 13 11.

● **A vendre jolie chambre lit 90 cm, armoire, chevet, commode. Le tout en très bon état.** Prix 1 500 F. Tél. le soir au 05 62 64 32 60.

● **A VENDRE ROBE DE MARIÉE, satin blanc, manches courtes, taille 42, prix 700 F.** Tél. 05 62 66 69 81.

**RÉDIGEZ VOTRE ANNONCE**

4 lignes de 33 signes ou espaces 40 F TTC  
GRATUIT pour les salariés du SENSEMAT Groupe

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

La ligne supplémentaire 10 F TTC

**Le prochain numéro de La Gascogne n° 30 janvier-février paraîtra le samedi 8 janvier 2000**



SARL AU CAPITAL DE 50 000 F  
Zone Industrielle - RN 21  
32500 Fleurance  
Tél. 05 62 06 23 22  
Fax 05 62 64 25 91  
Gérant et Directeur de Publication  
M. J.-C. SENSEMAT  
CPPAP n° 0998 175986  
ISSN n° 1265-5392  
Dépôt légal novembre 1999  
Impression : Imprimerie Fournié  
ZI Parc de Ribaute - BP 28 - Fongsegrives  
31131 Toulouse/Balma Cedex  
Editions La Gascogne  
[www.sensemat.com](http://www.sensemat.com)